

Chasseurs réquisitionnés pour dénoncer les promeneurs, masque obligatoire... Castaner annule tout !

écrit par Christine Tasin | 9 avril 2020



Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Ça part en couille, aurait dit mon grand-père.

Comme tout le monde attend, vainement, depuis 2 mois, une ligne claire, une politique claire, des décisions à applaudir... et que l'on ne voit venir que des tergiversations, des retours en arrière, des dénégations, des hésitations, des déclarations à la mords-moi-le-noeud de Si-bete... les maires et les préfets prennent le mors aux dents et décident qui d'imposer le port du masque, comme à Sceaux, Nice, Royan... qui de réquisitionner garde-chasse et autres chasseurs pour patrouiller dans les bois et verbaliser les éventuels promeneurs...

Immédiatement, le couperet tombe. Castaner reprend tout son

petit monde en main, et hurle... affirmant, sans état d'âme et sans mourir de honte, que l'efficacité du port de masques ne serait pas médicalement démontrée... C'est pour ça que la France est en train de chercher désespérément des masques sur toute la planète ?

.

Du grand n'importe quoi. Alors il ajoute tout et son contraire. La grande peur c'est que les masqués se croient autorisés à sortir du confinement (ce qui ne serait pas idiot et sans doute plus efficace, c'est ce qui se passe à Taiwan et en Corée du Sud, pour le plus grand bien de la population et le plus grand mal de Covid-19). Seulement, comme ça piétine dur chez Macron-Philippe et qu'ils ne savent toujours pas si il faut sortir du confinement ni quand, si on utilise les traceurs des téléphones ou pas et pour qui (les malades, les gens sains, qui on teste ?) **ils sont incapables de dire aux gens ce qu'ils doivent faire. Le plus simple est donc de les enfermer chez eux. Le temps de voir... C'est ce que fait Castaner.**

Et voilà que ce progressiste, cet européiste... ose parler de l'égalité territoriale... ah ! ah ! ah ! Ben oui, pépé, quand on délègue, on sous-traite, on multiplie les strates, c'est le bordel, il n'y a plus d'égalité territoriale, il n'y a plus d'égalité nationale. Ben oui, c'est ça l'Europe, l'Europe des régions chère à Macron et Merkel. Qu'il en parle aux policiers censés vérifier le confinement dans le 93, eux le vivent tous les jours. On ne vit plus dans le même pays, avec les mêmes lois... Et puis, c'est vrai, il y a les villes riches qui peuvent fournir des masques à toute la population et les autres, trop pauvres... Et les gens qui arrivent d'une autre ville, on fait comment, hein ? Il n'a pas tort, Castaner, c'est le bazar intégral. Et ça oblige les maires à faire du retro-pédalage et à montrer à leurs administrés qui n'avaient pas encore compris qu'ils ne sont pas maîtres chez eux.

.
Donc, il faut attendre jusqu'à lundi soir, la déclaration de Macron qui, n'en doutons pas, fera le point sur les masques, le confinement, les traceurs sur téléphone, la chloroquine,, les actions du gouvernement contre la crise... Il y a du boulot !

Ce jeudi matin, lors d'une audition par la mission d'information de l'Assemblée nationale, portant sur l'épidémie de [coronavirus](#), Christophe Castaner a indiqué avoir « **demandé aux préfets de prendre langue avec des maires pour qu'ils retirent leurs arrêtés pendant toute la période du confinement** ».

Il évoque des arrêtés « dont nous savons que la base juridique est plus qu'incertaine » et qui « posent des principes pour le moins contestables ». Et rapporte que **l'efficacité du port de masques face à l'épidémie « n'est pas médicalement démontrée »**.

« **Il faut accepter l'idée que les gens puissent sortir de chez eux** », a aussi insisté le ministre de l'Intérieur, à propos de ces mesures censées durcir le confinement décidé mi-mars dans l'Hexagone.

« **Un sujet d'égalité territoriale** »

L'ancien député socialiste déplore une incohérence : « *Ça peut laisser penser qu'on peut sortir si on a un masque, en s'affranchissant des règles du confinement* », a-t-il expliqué face aux députés. Autre argument : « Il s'agit d'un sujet d'égalité territoriale, certaines communes peuvent avoir les moyens d'équiper l'ensemble de leur population en masque, quand d'autres ne l'auraient pas ». Et le locataire de Beauvau de se projeter : « *Ça pourrait même interdire à des habitants de la commune voisine de venir dans la commune* ».

Christophe Castaner n'a pas pour autant démonté totalement l'hypothèse d'un port du masque généralisé en France, dans les semaines à venir. Il avance la possibilité de travailler avec ces maires, « *en fonction de la doctrine nationale qui sera mise en*

œuvre pour sortir du confinement le moment venu » et sur des « adaptations locales si elles sont nécessaires »

<http://www.leparisien.fr/societe/masques-obligatoires-dans-certaines-communes-castaner-demande-le-retrait-des-arretes-09-04-2020-8296989.php>

.

A Royan, le Maire avait annoncé que le masque serait obligatoire et que son absence vous vaudrait une amende de 38 euros... Et bingo, le préfet de Charente Maritime annule l'arrêté, illégal, parce que, en France, pour l'heure, le port du masque n'est pas obligatoire. Le Maire de Royan va donc pondre un nouvel arrêté encourageant le port du masque, devenu facultatif.

<https://www.sudouest.fr/2020/04/09/port-du-masque-obligatoire-le-maire-de-royan-oblige-de-faire-machine-arriere-7399021-11000.php>

.

En Seine et Marne, le Préfet avait pondru un arrêté dont il était très fier, afin de réquisitionner les garde-chasse (pas bien contents, ce n'est pas vraiment leur rôle) pour suivre à la trace les promeneurs en forêt. Il avait peur de quoi ? Qu'ils ne contaminent chevreuils et lapins ?

Pour surveiller les éventuelles sorties intempestives, le préfet de Seine-et-Marne a également décidé de recourir aux services des chasseurs et gardes-chasse du département lors du week-end du 4 et 5 avril. Il a publié en ce sens un arrêté le vendredi 3 avril de réquisition de toute une liste de personnes.

Le préfet de Seine et Marne réquisitionne des chasseurs pour "prévenir et signaler aux représentants des forces de l'ordre" les infractions aux règles locales du confinement

<https://t.co/HtlxgUXNGv>

La liste des chasseurs habilités est dévoilée.
<pic.twitter.com/buse0qCuhE>

– marc rees (@reesmarc) [April 9, 2020](#)

Une initiative de la préfecture non concertée avec le ministère de l'Intérieur", confirme la place Beauvau à LCI. Et hop ! le Préfet annule son ancien arrêté et en fait un autre !

[#Coronavirus](#) |

Mobilisation d'agents assermentés pour la surveillance des massifs forestiers de la [#SeineEtMarne](#). □
<pic.twitter.com/LCBf5w8lQm>

– Préfet de Seine-et-Marne (@Prefet77) [April 9, 2020](#)

<https://www.lci.fr/population/coronavirus-covid-19-pandemie-respect-du-confinement-la-prefecture-de-seine-et-marne-requisitionne-les-chasseurs-2150517.html>

Il faut reconnaître que la réquisition des chasseurs pour quadriller les espaces vierges à la recherche du désobéissant promeneur avait mis le feu aux poudres sur la toile..

Et à raison. Mais je ne comprends pas pourquoi la toile ne hurle pas autant sur l'utilisation d'hélicoptères dans le même but..

<https://resistancerepublicaine.com/2020/04/08/surveillance-du-confinement-par-helicoptere-la-gendarmerie-en-fait-elle-trop/>